

SAVIGNY

• Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS | NUMÉRO 03 • MAI-JUIN 2023



14 Dossier

Cadre de vie : lançons-nous un défi !

4 Savigny en images

L'actu 8
Retrouvez l'actualité de votre ville

10 **Ça bouge en ville**
Coup de pouce pour la jeunesse
Vers la réussite pour tous

Savigny décrypte 12
Trottinettes en libre-service

13 **Près de chez vous**
Les Comités de quartier

Dossier 14
Cadre de vie :
lançons-nous un défi !

22 **Le chiffre du mois**
La nouvelle application
citoyenne

Évènements 23

24 **Travaux**

Territoires 25

26 **Rencontre avec**
Evelyne : « *protéger la biodiversité,
c'est une mission-passion* »

Mémoire 27
Aimée Leclerc

28 **Informations pratiques**

Tribunes politiques 30



SAVIGNY
• Le Mag'

Magazine municipal d'information - Edition mai-juin 2023

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00
Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

Directeur de la publication : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • **Directrice de la rédaction** : Malia COUTAND • **Rédaction** : service communication • **Maquette** : service communication • **Photographies** : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • **Imprimeur** : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.





Chasse aux oeufs organisée au parc Séron - 8 avril 2023

”

Ensemble,
adoptons les
bons gestes !

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

Tailler sa haie ou entretenir son trottoir, recycler correctement ses bouteilles en verre / emballages en carton ou plastique, ramasser un déchet que certains auraient laissé (malencontreusement) dans un parc de la ville, prendre des douches au lieu d'un bain, privilégier la marche à pied au lieu d'utiliser son véhicule...

Des gestes quotidiens qui en deviennent de véritables gestes citoyens pour préserver notre cadre de vie et parfois notre portefeuille.

Chaque citoyen a un super pouvoir : celui de participer pleinement au respect de notre environnement. Ensemble, nous devenons des militants du bon sens, les acteurs du mieux vivre ensemble ou tout simplement des militants d'un civisme qui peut paraître un peu désuet. Il n'en est rien. Bien au contraire, le respect que nous portons à notre vie en collectivité est indispensable et s'apprend dès le plus jeune âge.

Nous comptons sur les plus jeunes pour nous rappeler la nécessité de prendre soin de soi, des autres et du monde qui nous entoure. Ensemble, adoptons les bons gestes ! Voilà le défi qui nous attend ces prochaines semaines.

Ce slogan, qui peut sembler galvaudé, n'a jamais été autant d'actualité. En effet, la Ville lance au mois de mai une campagne de sensibilisation teintée d'humour et d'images choc et qui a pour objectif de rappeler ce qu'il faut faire et ne surtout pas faire en ville... Des rappels qui ne font pas de mal à l'approche des beaux jours.

Cette campagne met aussi en images les agents de la ville dont le rôle est essentiel pour entretenir nos espaces verts et la voirie communale, sauvegarder notre biodiversité ou rendre plus propre la ville. Au nom du Conseil municipal, je souhaite les remercier sincèrement pour leur engagement et leur mobilisation.

*Très Sincèrement,
Alexis Teillet*

Maire de Savigny-sur-Orge



Près de 1000 visiteurs se sont pressés au Salon du livre les 11 et 12 mars derniers. Les amateurs de lecture ont pu échanger avec les auteurs et participer à des conférences.



Le 11 mars dernier, la Ville a rendu hommage aux victimes de terrorisme.

M. le Maire, le Conseil municipal, les associations patriotiques et les habitants se sont joints à cette commémoration ainsi que Mathilde et Nathan, membres du Conseil municipal des Jeunes.





En mars dernier, la Municipalité a participé à la plantation d'un tulipier de Virginie en contrebas de l'avenue Carnot.

Celle-ci est dorénavant bordée de 114 arbres contre 86 auparavant.

La 32^e édition des Foulées de Savigny a rassemblé plus de 900 coureurs de tous âges durant le week-end.

Bravo à toutes les écoles ayant participé au challenge des primaires et à tous les coureurs du 5km et 10km.



La Municipalité a présenté la trame de son projet éducatif de territoire aux représentants de parents d'élèves (RPE).

Un projet qui encouragera au mieux les élèves dans leur parcours de réussite éducative.



Le 24 mars, à l'occasion de la journée nationale des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

les jeunes saviniens ont célébré leurs ATSEM au travers de gentilles attentions.



Une promenade urbaine a été organisée dans le cadre de la collaboration entre la Ville, le CAUE 91

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'agence d'architecture A+1. Une trentaine de Saviniens ont sillonné les alentours de la Place Davout et réalisé quelques exercices dans le cadre du projet d'urbanisme transitoire qui vise à repenser l'espace pour recréer un « Cœur de Ville ».



Cette année, la brocante a réuni 400 exposants et 6000 visiteurs !
Une édition qui a de nouveau permis aux Saviniens de chiner les bonnes affaires.



A l'occasion de Pâques, la Ville a organisé une chasse aux œufs pour les petits saviniens, au sein du Parc Séron.

560 apprentis chasseurs se sont ainsi prêtés au jeu. Chaque enfant est reparti avec un ballotin de chocolats offert par la Ville.



La Ville a organisé une animation « décore ton œuf » au marché Davout le dimanche de Pâques. Les enfants ont ainsi pu décorer de jolis œufs avec des paillettes, des plumes, etc.



Une étude sur la perception du bruit à proximité des voies ferrées

Suite aux sollicitations de l'association BRUITPARIF, 60 foyers saviniens des quartiers de l'Orge, de la gare et du centre-ville ont accepté de participer à l'étude GENIFER (Gêne instantanée due au bruit ferroviaire) en répondant aux questions des enquêtrices sur leur perception du bruit dans leur environnement. Une quinzaine de capteurs temporaires ont également été installés sur du mobilier urbain et permettront de relever l'intensité du bruit environnant dans ces zones.

+ d'infos

au 01 83 65 40 67 ou par mail à demande@bruitparif.fr



Une balade gratuite et culturelle, ça vous dit ?

En panne d'inspiration pour occuper votre week-end ? La Ville vous propose de plonger au cœur de son histoire au travers d'un parcours patrimonial numérique.



A l'aide de votre smartphone et de l'application citoyenne Ville de Savigny-sur-Orge, cliquez sur l'onglet PARCOURS PATRIMOINE et sillonnez les avenues de Savigny pour découvrir les bornes installées aux quatre coins de la ville. Sur chacune d'entre elles se trouvera un QR Code à scanner pour plonger dans une histoire contée. Au total, 14 points clés de la Ville vous dévoileront leurs secrets historiques.

Balade gratuite et libre d'accès



Lancement du dispositif Voisins vigilants et solidaires

Un appel à candidatures a été lancé le 24 avril dernier pour inviter les Saviniens à rejoindre bénévolement le réseau Voisins vigilants et solidaires. Vous souhaitez en faire partie ?

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur la plateforme numérique :

voisinsvigilants.org/signup/registration

Une fois enregistré, vous ferez désormais parti du dispositif et agirez bénévolement à la protection de votre quartier.

Fête de l'enfance : les héros sont à l'honneur !



Le 10 juin prochain, de 13h à 18h, la Ville vous propose de participer à la première édition de la fête de l'enfance !

Gratuite et ouverte aux Saviniens de 0-12 ans, elle vous fera vivre une après-midi de folie ! Au programme, de nombreux stands de jeux où parents et enfants pourront s'amuser ensemble, des stands restauration sucrée et une ambiance musicale seront également de la fête. Pour l'occasion, l'événement sera organisé autour du thème des héros : Tchoupi, les pompiers, maman... Les héros (du quotidien) sont multiples !

Nous vous attendons costumés en hommage à votre héros préféré le samedi 10 juin au Parc Champagne, de 13h à 18h*.

*Masques et armes factices interdites



En route petits bolides !

Les jeunes Saviniens ont pu, de nouveau, profiter du dispositif Savoir-Rouler enseignant aux enfants à faire du vélo et à circuler en toute sécurité en Ville. En 2022, environ 350 élèves ont ainsi participé ! Dans un souci d'équité et de praticité, la Ville a investi dans une flotte de vélos et de matériel pédagogique indispensables au bon déroulement des séances. Une remise de diplômes a eu lieu en janvier dernier en présence du Maire et de plusieurs de ses Adjoints.



Ateliers prévention face au harcèlement scolaire

La Police municipale et la Police nationale interviennent ensemble dans les classes de plusieurs établissements de la Ville pour sensibiliser au harcèlement scolaire et au cyber-harcèlement.



Le 30 mars dernier, les élèves de CM1-CM2 de l'école Ferdinand Buisson ont pu aborder la thématique lors d'échanges avec les policiers. Grâce à un dialogue, les enfants sont amenés à réfléchir sur ce qu'est le harcèlement et comment faire cesser ce dernier. La Ville tient à sensibiliser les élèves dès l'école élémentaire. En France, entre 6 à 10% des élèves (tous niveaux confondus) seraient victimes de harcèlement.

Vous ou l'un de vos proches est victime de harcèlement scolaire : contactez le **3020** (numéro gratuit)

Rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre des après-midis intergénérationnelles, les conseillers du Conseil municipal des Jeunes se sont récemment rendus à la résidence autonomie César Franck ainsi que celle de Lucien Midol.

Les jeunes élus ont ainsi pu profiter d'un moment convivial avec les résidents autour de multiples jeux. Des rencontres qui permettent à ces générations d'échanger et de se divertir ensemble. Des moments riches en souvenirs qui ont plu à tous !



Des abris pour hérissons à Savigny-sur-Orge !



Plusieurs établissements de la ville ont installé des abris pour accueillir et protéger les hérissons.

La maternelle Chateaubriand, Mermoz, Saint-Exupéry et le stade Jean Moulin accueillent désormais de petites maisons en bois censées protéger les hérissons des divers dangers que représente l'environnement citadin. Le hérisson est une espèce menacée de la faune sauvage. Depuis 1981, le hérisson d'Europe est une espèce protégée : il est donc interdit de le garder captif, de le commercialiser, ou de le tuer. Créer un abri permet donc à ces petites bêtes de se protéger des prédateurs durant l'hibernation. Il peut ainsi assurer son rôle de gardien de la biodiversité. Étant insectivore : il protège le potager en se nourrissant de vers blancs, lombrics, vers de terre, limaces, larves, etc.

Coup de pouce pour la jeunesse



Au travers d'outils pédagogiques et du Point d'Information Jeunesse (PIJ) : un lieu ressources, la Municipalité souhaite accompagner la jeunesse savinienne. Aides au permis de conduire, à l'obtention du BAFA ou encore, ateliers de rédaction de CV, la Ville donne un coup de pouce pour plus d'autonomie et d'émancipation à la jeunesse.

● Le PIJ, un lieu d'écoute et d'accompagnement

Il est un lieu dans la commune consacré et dédié aux jeunes : le Point information jeunesse (PIJ). Sa responsable, Oriane, accompagne et reçoit les Saviniens âgés de 14 à 30 ans. Dans un espace confortable et propice aux échanges, elle vous accueille sans rendez-vous : « *Le PIJ est un espace qui favorise l'insertion des jeunes dans la société. C'est une prise en charge qui commence par l'écoute pour répondre au mieux aux besoins de ceux qui viennent nous voir. Nous donnons toutes les clés de réussite aux jeunes pour qu'ils puissent gagner en autonomie et atteindre leurs objectifs* », explique-t-elle.

Lieu d'accueil, le PIJ offre aux jeunes des ressources multiples grâce aux ateliers d'accompagnement : aide à la rédaction, démarches administratives, etc. « *L'objectif principal du PIJ est de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur vie ! Pour cela, notre mission est de les informer et les orienter vers les structures adaptées dans les domaines de la vie quotidienne, sociale et professionnelle* », précise Oriane.

Une structure à votre écoute :

**Accueil libre du lundi
au vendredi, de 14h à 17h.**
Possibilité de prendre RDV
en dehors de l'accueil libre

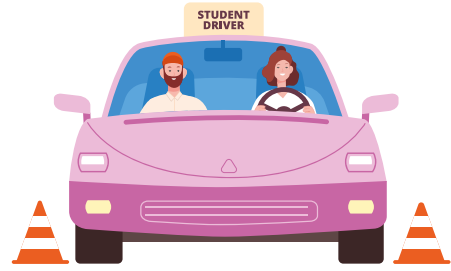
+ d'infos à
**point-information-jeunesse
@savigny.org**

ou au
**01 83 53 83 57
06 98 26 47 81**

A retrouver au PIJ :

- Aide méthodologique à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Aides au permis B, au BAFA et aux chantiers jeunes
- Espace de documentation
- Espace informatique en accès libre
- Outils ludiques de découverte des métiers
- Informations sur les différents types de contrats de travail et législation du travail
- Aide à la recherche de stages / d'alternances / de jobs d'été
- Accompagnement des jeunes sans affectation scolaire en lien avec les partenaires locaux
- Ateliers thématiques

Vers la réussite pour tous !



Depuis le 30 mars dernier, les jeunes peuvent également bénéficier de dispositifs « *coup de pouce* » voté par le Conseil municipal.

Bourse au BAFA et au PERMIS :

Une bourse est octroyée aux Saviniens **âgés de 16 à 25 ans** afin de les aider dans l'obtention de leur permis de conduire ou du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Pour ce faire, la Ville souhaite encourager les jeunes à la citoyenneté et à l'engagement dans la construction de projet. La Municipalité propose donc un dispositif d'aide à hauteur de **250€ en contrepartie d'un investissement citoyen de 25 heures au sein des services municipaux**.

Tu es âgé de
16 à 25 ans ?

Tu as un projet
à réaliser ?

Tu veux
passer ton
permis ou
devenir
animateur ?

Chantiers Jeunes :

Tous les Saviniens de 16 à 25 ans, avec un projet (professionnel, universitaire ou humanitaire), peuvent **en contrepartie d'un travail citoyen de 25 heures**, prétendre à une aide financière de la commune. Pour cela, ils doivent participer à des missions dans des domaines variées au sein des services municipaux. Ils recevront alors **250€ en chèques Cadhoc**, utilisables dans de nombreuses grandes enseignes.

”

Nous sommes fiers de mettre ces dispositifs
au service de la jeunesse savinienne.

Grâce à ces derniers, la Municipalité
s'engage à les accompagner sur le chemin
de la réussite éducative ou professionnelle.



Claude Ferreira

Conseillère municipale déléguée en charge
de l'accompagnement de la politique jeunesse



Attention : pour chacun des dispositifs le retrait du dossier s'effectue au PIJ. Les dossiers en question devront être complétés et remis **avant le 10 juin** pour pouvoir participer aux dispositifs durant les vacances d'été.

Trottinettes en libre-service : en route pour la nouveauté !



De nouvelles trottinettes électriques en libre-service ont fait leur apparition dans la commune. Le prestataire *TIERS Mobility* déjà implanté dans de nombreuses villes a désormais déployé une flotte de 150 engins électriques à Savigny-sur-Orge. Décryptage de cette expérimentation.

Depuis quelques jours, vous pouvez apercevoir de nouveaux véhicules en ville. Ce mode de transport plus écologique est désormais accessible sur tout le territoire savinien. Voté en Conseil municipal, l'installation de ces trottinettes reflète la volonté de la Ville d'offrir à chaque habitant la possibilité de circuler plus aisément. La Municipalité souhaite agir pour désengorger le trafic sur de courtes distances entre le domicile et la gare par exemple.

Contrairement à d'autres, la Ville a fait le choix de n'avoir qu'un seul opérateur pour garantir la bonne gestion et le juste contrôle de ces engins. Ce service ne coûte rien aux contribuables, puisque seuls les usagers des trottinettes paient leur utilisation.

Pour les utiliser, il suffit de télécharger l'application TIER. Ouvrez cette dernière et scannez le QR code présent sur la trottinette. Vous avez déverrouillé le véhicule et pouvez en profiter pleinement !

● Les règles de sécurité

Faciles d'utilisation, ces trottinettes n'en restent pas moins des véhicules circulant sur la chaussée, c'est pourquoi les utilisateurs sont priés d'adopter une conduite responsable et respectueuse des autres usagers. Les trottinettes sont bridées à 20 km/h et sont interdites de circulation le trottoir et dans certaines zones. **Les Saviniens empruntant ces dernières sont donc soumis au code de la route.** Chaque utilisateur est responsable de l'engin de son déverrouillage, avant la course jusqu'à son dépôt dans l'un des 38 emplacements de stationnement. Pour rappel, voici les règles de bonne pratique à respecter :



L'arrivée des trottinettes électriques en libre-service est une opportunité supplémentaire de désengorger le trafic en proposant une alternative au « dernier kilomètre » celui qui est parfois trop long pour être fait à pied, mais qui, une fois en voiture devient un enfer. L'utilisation de la trottinette représente donc un atout majeur en ville et pour notre environnement.



Stéphane Taragon
Conseiller municipal
délégué aux
nouvelles mobilités



Interdiction de stationner en dehors des zones réservées à cet effet, sans quoi la course continuera d'être facturée



Port du casque fortement conseillé, tout comme le gilet réfléchissant en cas de visibilité insuffisante



Ne pas conduire en état d'ivresse



Écouteurs et casques audio interdits



Circulation interdite sur le trottoir



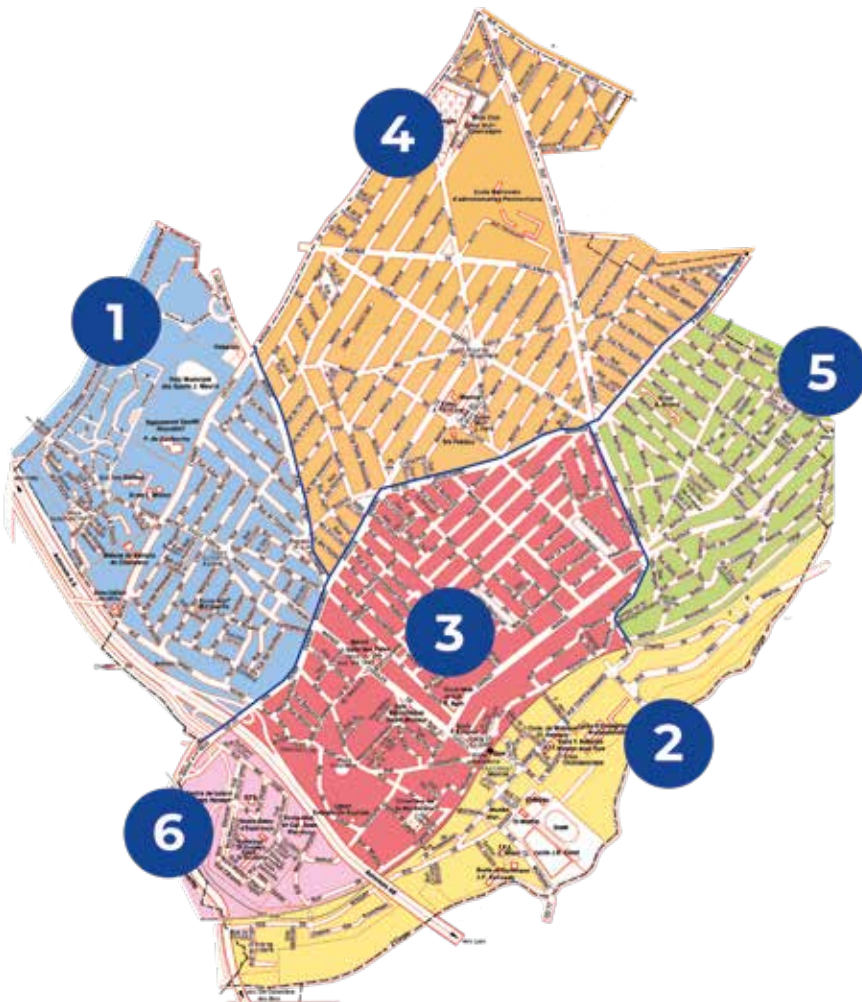
Ne pas transporter un autre passager

Les Comités de quartier : place à l'échange et à la réflexion

Suite aux sessions qui se sont tenues en novembre dernier, de nouveaux Comités s'apprêtent à avoir lieu. Véritables lieux d'échanges, ils favorisent le dialogue au sein de la commune.

En novembre 2022, la Municipalité donnait vie aux Comités de quartier, **des lieux d'échanges ouverts à tous sans qu'aucune élection ne soit nécessaire**. Désormais, deux fois par an, les Saviniens sont invités à se réunir et pour dialoguer au sein du comité rattaché à leur quartier de résidence et rencontrer M. le Maire, les Élus ainsi que les agents de la Ville.

Ces réunions, au nombre de six, se teindront du 22 mai au 1^{er} juin prochain. L'occasion pour les Saviniens de faire suite aux enjeux et problématiques évoqués lors des précédents Comités et ainsi d'avancer ensemble pour apporter des solutions. Cadre de vie, environnement, sécurité... Tous les sujets peuvent faire l'objet d'échanges entre l'équipe municipale et les habitants.



1 - Quartier Jean Moulin

Lundi 22 mai

Salle Lavit

- 33 avenue de l'Armée Leclerc -

2 - Quartier de l'Orge

Mercredi 24 mai

Réfectoire de l'école
élémentaire Kennedy

- 10 rue de Morsang -

3 - Quartier Mairie

Jeudi 25 mai

Salle des fêtes

- 48 avenue Charles de Gaulle -

4 - Quartier du Plateau

Mardi 30 mai

Salle du Mille-Club

- 207 avenue Robert Leuthreau -

5 - Quartier du Coteau

Mercredi 31 mai

Réfectoire de l'école
élémentaire Aristide Briand

- 31 avenue Joyeuse -

6 - Quartier Grand-Vaux

Jeudi 1^{er} juin

Maison de quartier Grand-Vaux

- 5 allée Georges Clemenceau -

Réunions
ouvertes à tous

Les réunions
auront lieu à
19h30



Pour plus d'informations :
comitesdequartier@savigny.org



Cadre de vie : lançons-nous un défi !



Déjections canines, ordures sur la voie publique, mégots jetés par terre... la Ville lutte contre les incivilités. La propreté est l'affaire de tous et la Municipalité met tout en œuvre pour offrir aux Saviniens un cadre de vie plus agréable.

Propreté, tous concernés

● Propreté : la Ville leur dit merci !

Vous ne les voyez peut-être pas, pourtant vous les croisez quotidiennement. Les agents des services techniques de la Ville sont à pieds d'œuvre, chaque jour, pour offrir aux Saviniens un cadre de vie des plus agréable. Un rôle essentiel qu'ils endossent pour garantir une ville propre et entretenue.

Souffleur à la main, Jacques s'attèle à nettoyer le square des époux Koenigswein, un peu plus loin son collègue ramasse les déchets et change les différents sacs poubelle. Une fois terminé, ils continuent leur tournée et agissent ainsi chaque jour. Au total, ils sont une dizaine d'agents dédiés à la propreté urbaine. En contre-bas de la Ville, une autre équipe relevant de la propreté urbaine s'affaire à nettoyer à l'aide d'une balayeuse et du jet d'eau. Divisée en 12 secteurs, la Ville est ainsi soigneusement nettoyée par les agents ainsi qu'une entreprise extérieure apportant un renfort certain pour permettre une action plus rapide et efficace.

Avez-vous remarqué ?

Une campagne d'affichage a débuté en Ville mettant en valeur le travail des agents sur certaines et invitant à plus de civisme sur d'autres.



Parmi les missions principales des agents au service de la propreté urbaine :

- › Piquetage
- › Vidage des corbeilles des parcs et square ainsi que celle sur l'aqueduc de la Vanne
- › Nettoyage via les balayeuses et les souffleurs
- › Suivi et alimentation des distributeurs de canisacs
- › Collecte des bacs dans les cimetières
- › Désinfection des jeux pour enfants
- › Retrait et nettoyage des tags

En plus de ces missions, les agents s'affairent également à effacer les tags, nettoyer les déjections canines, désherber les sentiers, ramasser les feuilles en période automnale, déneiger... Des actions essentielles qui doivent également être renforcées par le comportement respectueux et civilisé des riverains. « *Il nous arrive de terminer de nettoyer une rue, de repasser dans la journée et de voir que celle-ci est de nouveau polluée par des déchets au sol* », précise l'un des agents. **Pour éviter cela, une seule solution : le respect de chacun dans l'espace public.** Cigarettes, papiers, déchets alimentaires... ils n'ont rien à faire par terre.

En plus des rues et des squares, l'entretien des espaces verts représente un travail essentiel pour les agents. Ils sont 12 à œuvrer quotidiennement au sein de ce service : plantation, fleurissement, tonte, etc. Vous pouvez d'ailleurs admirer les créations des agents depuis quelques temps avec le retour du printemps, la ville se pare de ses plus belles couleurs pour offrir un spectacle radieux rendant plus belle la Ville ! Les agents des espaces verts répondent également présents pour toute question relative aux différentes espèces nuisibles comme le frelon asiatique et la chenille processionnaire du pin.

”

Face aux incivilités de certains, la Municipalité tient à rappeler que la commune est équipée de nombreuses poubelles de rues et qu'il est important de respecter l'environnement qui nous entoure ainsi que les agents qui œuvrent à le protéger et l'entretenir.



Catherine Chevalier
Adjointe au Maire
déléguée au cadre de vie
et aux déplacements



● Assurer un contrôle avec les agents patrouilleurs



En complément de tout le travail déjà fourni au profit de la commune, des patrouilleurs circulent chaque jour pour repérer les éventuels problèmes ou dangers en ville : nid-de-poule, mobilier urbain détérioré, ils relèvent et comptabilisent chaque problème afin de les faire remonter. Dans le cas des nids-de-poule et de la voirie en générale, l'entretien relève du Grand-Orly Seine Bièvre. Lors du constat d'un potentiel problème sur la voirie, le patrouilleur prend une photo, marque le sol à l'aide d'une bombe de peinture et envoie toutes les informations au territoire pour obtenir une rénovation dans les meilleurs délais.

A noter :

Lorsque vous apercevez un endroit de la chaussée marqué d'un cercle, un trait ou un point cela signifie que les services voirie de la Ville sont déjà intervenus. L'EPT a donc été prévenu par les agents pour mettre un terme au signalement effectué.



Fêtons la nature ensemble !

Pour célébrer les beaux jours et valoriser la nature en ville, la Municipalité vous propose de participer à la fête de la nature les 20 et 21 mai prochains.

Cette année, à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité, la Ville vous propose des festivités gratuites tout le week-end !

Animations pédagogiques, ateliers recyclage, balades en nature, troc de plantes, visites des serres... il y en aura pour tous les goûts !

Retrouvez ci-dessous le planning complet :

Samedi 20 mai

De 10h à 17h au Parc Champagne

Entrée libre et gratuite

Animations pédagogiques : à partir de 10h et jusqu'à 17h (dès 6 ans et en famille) par l'association Evoluscience. Activités autour du recyclage et organisation d'une sortie nature avec un départ toutes les heures.

Atelier Recyclage : de 14h à 17h, animation sur le thème de la prévention, du tri et du recyclage, animé par le Grand-Orly Seine Bièvre.

Atelier Nature : de 10h à 17h, par l'association AELOE. Activité nichoir pour les enfants, ainsi que de nombreuses autres animations pour toute la famille.

Restauration sur place : Les familles pourront pique-niquer au Parc, un foodtruck sera présent sur site. A l'issue du pique-nique, le CMJ et l'association Savigny Environnement Vivre Ensemble proposeront un temps de nettoyage pour sensibiliser les plus jeunes au respect des parcs et l'importance de jeter les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Dimanche 21 mai

De 10h à 12h30,

Troc des Plantes au Marché Davout

Venez échanger une plante ou autre fleur contre une plante de valeur équivalente. L'association Jardiniers en Essonne encadrera ces échanges prodiguera aide et conseils pour le jardinage. Aucune vente de plante ne sera réalisée.

De 9h30 à 12h30 : les serres municipales seront ouvertes au public, les visites seront organisées toutes les heures.

Sur inscription à savigny.org

Gestion des déchets : qui fait quoi ?



En termes de gestion des déchets, chacun agit dans son champ de compétences. Sur le territoire savinien, plusieurs acteurs sont présents et interviennent pour assurer et garantir une ville plus propre. Ramassage, collecte, recyclage, à chacun ses missions.

● La Ville

Les agents des services de la propreté assurent le **nettoyage et le ramassage des déchets présents dans l'espace public**. Ils réalisent également le remplacement des sacs présents dans les poubelles de rues et assurent plusieurs campagnes annuelles de désherbage de la voirie et des cimetières. La Ville fait également appel à un prestataire extérieur lors de ces campagnes.

● Le Grand-Orly Seine Bièvre (EPT)

Il assure la **collecte** des ordures ménagères, des déchets recyclables, du verre, des végétaux et des encombrants. Retrouvez votre planning de tri sur le site grandorlyseinebievre.fr

● Le Siredom

Il assure le **traitement, le recyclage et la valorisation des déchets**. Il gère également les déchetteries d'Athis-Mons et Morangis qui se trouvent à proximité de la Ville.



Le saviez-vous ?

Depuis janvier, la Ville a mis en place l'application " Savigny sur Orge " à télécharger gratuitement sur smartphone. Via celle-ci, vous pouvez effectuer des signalements: encombrants, problèmes sur la voirie ou l'éclairage, etc.



Déjections canines : sa place est dans le sac, pas sur le trottoir !

68€

d'amende
si tu ne
ramasses pas !



Parmi les manques de civisme et de propreté se trouvent les déjections canines. Ces dernières sont trop souvent laissées sur le trottoir.

Les propriétaires se doivent de ramasser les besoins de leur animal, sans quoi ils s'exposent à une amende de 68€. Pour rappel, les agents des services techniques réapprovisionnent les distributeurs de sacs canins plusieurs fois par semaine. Vous pouvez également récupérer gratuitement un rouleau de sacs directement à l'accueil du centre technique (3 avenue Garigliano) sur présentation du carnet vétérinaire de votre chien.

**Au total,
la Ville comptabilise
7 EMPLACEMENTS
de distributeurs
de canisacs :**



Rue des Cyclamens

**Angle Avenue Robert Leuthreau /
rue des Palombes**

**Angle rue de Longjumeau /
rue des Palombes**

**Allée du Château
(à l'entrée et à la sortie)**

Rue Gambetta

Rue de la Martinière

Square Jacques Chirac



Rappel des gestes à adopter



JE TRIE

mes déchets en veillant à séparer le plastique, le verre et le papier.



JE DÉPOSE

mes ordures et déchets dans les conteneurs prévus à cet effet-là.



JE RAMASSE

les déjections de mon animal de compagnie et jette le sac canin usagé à la poubelle.



J'EMMÈNE

mes encombrants électriques et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne pas sur la voie publique.



J'ENTRETIENS

les abords de mon habitation : je nettoie mon trottoir et taille mes haies dépassant sur la voie publique.



JE RESPECTE

la végétation en ville : les espaces verts, les arbres, les massifs de fleurs, etc.

Quel geste est à la fois gratuit, simple, rapide, citoyen et écologique?

Celui de jeter vos déchets à la poubelle, et non par terre !



Ensemble, adoptons les bons gestes !

Chiffre du mois : la nouvelle application citoyenne



2 531* utilisateurs de l'application
citoyenne de la Ville

35 742 ouverture de sessions sur
l'application depuis sa création

300 nouveaux utilisateurs
en moyenne chaque mois

422 signalements depuis le
lancement de l'application

76,1% de signalement traités et résolus
par les services de la Ville. (Les autres
signalements ont été rejetés car hors frontières
communale, ou hors compétences de la Ville).

5/5 c'est la note moyenne donnée
par les utilisateurs sur les plateformes
de téléchargement

28,4%

des Saviniens
consultent
l'application
au moins
une fois
par semaine



Les pages préférées de Saviniens :



Vous ne l'avez pas encore téléchargée ?



Pour vous procurer l'application, rien de plus simple. Munissez-vous de votre smartphone et accédez à l'App Store ou au Play Store. Recherchez « Savigny sur Orge » et téléchargez gratuitement l'application. N'oubliez pas d'activer les notifications pour ne rien rater !



* Données datant du 24/04/2023

En juin, la fête bat son plein !



Les beaux jours sont désormais de retour et l'été arrive à grand pas ! C'est dans ce cadre printanier, que la Ville a décidé de vous proposer des rendez-vous à ne surtout pas manquer.



le Bicentenaire de la mort du Maréchal Davout

Samedi 3 juin :

Figure historique et emblématique de la ville, Louis-Nicolas Davout était l'un des généraux de la Révolution et du 1er Empire sous Napoléon Bonaparte. Promu Maréchal d'Empire, il a également été nommé Ministre de la Guerre avant d'être Maire de Savigny. Décédé en 1823, la Ville lui rend hommage en proposant la reconstitution d'un bivouac datant de l'époque du 1^{er} Empire.

RDV samedi 3 juin de 14h à 21h30

festivités gratuites et ouvertes à tous
Parc Séron

Dimanche 4 juin :

Toujours dans le cadre du bicentenaire de la mort du Maréchal, la Ville vous invite à découvrir des métiers anciens lors de l'animation mensuelle du marché Davout, de 10h à 12h. Par la suite, rendez-vous de 14h à 18h au Parc Séron pour une reconstitution d'un bivouac d'époque !

RDV dimanche 4 juin, de 10h à 12h

9, Place Davout - entrée libre et gratuite
et de 14h à 18h au Parc Séron



Samedi 10 juin :

**une journée pour les petits
(et les grands...)**

La Ville vous convie à la Fête de l'enfance. Un événement réservé aux Saviniens de 0 à 12 ans (accompagnés). Parents et enfants pourront profiter d'un après-midi de jeux sur le thème « le monde des héros ». Chacun est invité à revêtir l'habit de son héros préféré ! Des activités ludiques et pédagogiques seront proposées à tous en fonction de l'âge des enfants. Des stands restauration et des sanitaires seront disponibles sur place.

RDV samedi 10 juin de 13h à 18h

Parc Champagne. Entrée libre et gratuite.

Mercredi 21 juin :

c'est l'heure de danser !



Suite au succès de l'an dernier, la Ville a décidé de célébrer la fête de la musique en rendant de nouveau piétonne la Grande rue. Au programme, de nombreux talents locaux sauront vous émouvoir et vous donner le rythme dans la peau. N'attendez plus et venez vous déhancher.

RDV mercredi 21 juin, de 18h à 22h

Grande rue. Entrée libre et gratuite.



● Réfection et plantation

AVENUE CARNOT

En avril dernier, après un an de travaux, l'avenue Carnot est désormais intégralement refaite. La chaussée a été entièrement rénovée permettant la création de 100 places de stationnement (contre 60 auparavant). L'avenue est désormais une zone apaisée avec une circulation limitée à 30km/h. 114 arbres ont également été plantés.

 **3,5 MILLIONS D'€ TTC**



● Réfection des façades

ÉCOLE MATERNELLE J.F. KENNEDY

Des travaux de réfection de la façade de l'école ont débuté durant les vacances de printemps afin d'améliorer l'isolation du bâtiment et réduire les déperditions. Ils vont permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort des enfants et du personnel. La deuxième façade sera rénovée durant l'été.

 **186 150 € HT**





Alexis TEILLET
Conseiller départemental
du canton de Savigny-sur-Orge

Le Tremplin Citoyen dévoile sa nouvelle formule

Le Département a officiellement lancé sa nouvelle formule du Tremplin Jeune Citoyen. Il est désormais ouvert à tous les Essonnais dès l'âge de 12 ans et ce, jusqu'à 25 ans. Ce dispositif les incitant à s'engager en faveur des autres. Depuis cette année, les missions sont désormais ouvertes aux jeunes aidants, aux jeunes sapeurs-pompiers et aux sapeurs-pompiers volontaires. En échange d'heures travaillées, les jeunes recevront une contrepartie financière. Parmi les nouveautés de cette année, les établissements scolaires, médico-sociaux, les entreprises d'économie sociale et solidaire pourront accueillir des jeunes dans le cadre de ce dispositif !



**Métropole
du Grand Paris**

Catherine CHEVALIER
Conseillère métropolitaine

La Métropole réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité

Dans le cadre du vote de son budget 2023, la Métropole du Grand Paris a appuyé sa volonté de valoriser la nature en ville. C'est pourquoi, un fonds « Biodiversité » de 80 millions d'euros a été créé. Celui-ci servira à subventionner les projets des communes dans leur recherche d'aménagement en faveur de la nature : renaturation d'espaces, plantation d'arbres, etc.

Des exemples d'aménagements qui parlent à la Ville puisqu'en 2022, nous avons réalisé une campagne de plantations d'une trentaine d'arbres subventionnés par la Métropole.



Ligne 14 à Morangis : ne restons pas sur le quai !

Réduction de l'engorgement des réseaux routiers du Nord-Essonnes, diminution de la pollution sonore, de l'air et des émissions de gaz à effet de serre, augmentation de l'attractivité des pôles d'emploi de la zone aéroportuaire d'Orly et du MIN de Rungis : les atouts d'une gare de la ligne 14 à Morangis sont évidents. C'est pourquoi nous ne pouvons que soutenir l'action de la ville de Morangis, très mobilisée, pour que la gare de maintenance et de remisage initialement prévue se transforme en véritable gare routière. Un désenclavement indispensable pour nos villes et leurs habitants !



Evelyne : « protéger la biodiversité, c'est une mission-passion »

Le service des espaces verts de la Ville compte 12 agents. Parmi eux, Evelyne qui revêt également la casquette de référente sentinelle 91. Un rôle qui lui permet d'agir pour la préservation des espèces locales et lutter contre les espèces envahissantes. Rencontre.

« C'est un nid primaire de frelons asiatiques. On le reconnaît à sa forme d'orange. Il est construit par la reine elle-même et sera alimenté par la suite par les ouvrières », explique Evelyne intarissable sur le sujet de la biodiversité. Depuis 2020, elle est devenue référente sentinelle 91 pour la Ville. Passionnée par la nature et désireuse d'aider les Saviniens, Evelyne a rejoint le réseau essonnien des sentinelles. Développé par le Département et la fédération FREDON Île-de-France, il a pour but de surveiller les espèces exotiques envahissantes (EEE). Les référents sentinelles couvrent l'ensemble du territoire départemental et peuvent ainsi prévenir la présence de ces espèces EEE et mener des actions de lutte.



● Lutter contre les espèces envahissantes

Au moindre doute, les Saviniens peuvent appeler les services techniques. Dès lors, Evelyne est missionnée : « je me rends sur place, prends quelques photos et constate. S'il s'agit d'une espèce EEE comme le frelon asiatique, il faut procéder à la destruction du nid ».

Pour ce faire, les référents sentinelles travaillent en collaboration avec des entreprises ayant ratifié la charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelon asiatique en Île-de-France. **En ville, un arrêté a été pris obligeant toute personne ayant un nid sur sa propriété à procéder à la destruction de celui-ci.**

● Préserver la biodiversité locale

En plus d'assurer la protection des riverains face au danger que représente certaines espèces (poils urticants de chenilles processionnaires, piqûres de frelons asiatiques...), les référents sont aussi à l'affût des végétaux envahissants.

”

En ville, je suis vigilante face aux plantes que je rencontre, certaines peuvent s'avérer allergisantes et invasives au détriment de la flore locale

- Evelyne -

Berce de Caucase, jussies et même ambrôise à feuille d'armoise... l'agente est incollable sur le sujet. Grâce à plusieurs formations, elle est en mesure d'identifier les espèces néfastes qui mettraient à mal l'évolution de la biodiversité locale. Le réseau sentinelles 91 agit également lors de « chantiers natures » : des actions menées par les référents pour aider un des territoires à lutter contre ces plantes EEE et ainsi assurer la pérennité de l'équilibre floral.

+ d'infos sur : www.fredon.fr/idf/



Aimée Leclerc, bienfaitrice de Savigny



Issue d'une famille bourgeoise et mariée au Maréchal Davout, l'histoire d'Aimée Leclerc est étroitement liée à l'histoire de Savigny. Depuis 2011, pour mettre en lumière cette grande dame, une école maternelle, située dans le quartier Champagne, porte son nom.

Louise Aimée Julie Leclerc naît à Pontoise en 1782. Elle est envoyée dans un pensionnat pour demoiselles à Saint-Germain-en-Laye où elle côtoie Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine, et les sœurs de Napoléon. Son frère, marié à Pauline Bonaparte, intervient auprès de Napoléon pour lui trouver un époux. C'est ainsi qu'en 1801, elle épouse Louis Nicolas Davout, jeune général de 31 ans. De cette union naissent 8 enfants.

A la mort de son mari en 1823, une période houleuse s'ouvre entre la Maréchale et la municipalité. L'élection de son fils à la fonction de maire apaise les tensions. S'ouvre alors une période de grands travaux : Aimée Leclerc insiste pour que le chemin de fer Paris-Orléans s'arrête à Savigny et offre un terrain pour la construction d'une gare. Elle participe à l'édification de l'école-mairie-presbytère à côté de l'église et fait construire une école de filles.

En 1802, les Davout achètent le domaine de Savigny, qui comprend un château (l'actuel lycée Corot) entouré d'un parc et de nombreuses terres. Si le Maréchal est souvent éloigné du domaine en raison de ses campagnes militaires, son épouse, elle, apprécie la quiétude savinienne et trouve tous les prétextes pour ne pas s'en éloigner.

Si le nom de Davout est aussi célèbre à Savigny, c'est autant grâce à la Maréchale qu'à son mari.



En 2011, la municipalité laisse le choix aux Saviniens : l'école s'appellera Jean-Baptiste Launay - le fondateur de la colonne Vendôme, résidant rue de la Fontaine Blanche à Savigny - ou Aimée Leclerc.



La Maréchale réside à Savigny jusqu'à sa mort en 1868.



En 1804, Aimée Leclerc est désignée dame d'honneur auprès de la mère de l'empereur. Elle refuse et préfère rester dans sa campagne plutôt que de paraître à la Cour.

• Instantané



villedesavignysurorge · Suivre



Vous aussi, suivez le compte Instagram
@villedesavignysurorge
et partager vos plus beaux clichés avec
#MonSavigny !



Bienvenue aux nouveaux saviniens

Février

Elio DAUCY – 02/02/2023
Mohamed CISSE – 02/02/2023
Junior MASAKA MAVUNGU – 02/02/2023
Clara FERNANDES DE PINHO – 06/02/2023
Juliana GOMES SIMOES – 06/02/2023
Raphaël FRUCH LOUISOR – 07/02/2023
Kyara REMPARTCOLE – 08/02/2023
Alex PADURET – 09/02/2023
Tharvin RAGUNANTHAN – 13/02/2023
Emma BERTAUX CHAMORRO – 13/02/2023
Ashley DELAHAYE MUZELLEC – 18/02/2023
Franck CHABOT – 16/02/2023
Bianca ALBIC – 21/02/2023
Ylann MOREIRA – 21/02/2023
Capucine DUFOUR – 27/02/2023

Mars

Nina BALDUCCI – 01/03/2023
Léo TRAN – 03/03/2023
Tomilio HANNECKE TORRES – 03/03/2023
Mâni RAAD – 04/03/2023
Mélya AZZOUG – 08/03/2023
Talia LYAUTEY – 10/03/2023
Enael NEMEUR – 12/03/2023
Valentine GAST – 13/03/2023
Kenda ASLAN – 13/03/2023
Giulia GAILLARD – 14/03/2023
Louise TARTASSE – 14/03/2023
Lucas LANGOT – 16/03/2023
Darius SABAU – 19/03/2023

ASSEMBLÉE NATIONALE
Robin REDA
— votre député —

À votre écoute

PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
rdv@robinreda.fr
01.40.63.68.76



Félicitations aux mariés

Février

Mohamed KRIAA
et Karima SBAÏ - 18/02/2023

Evrard BABELA et
Reine MBOUMBA BILOGHE - 24/02/2023

Mars

Ayoub JALLED
et Clémence TEITGEN - 04/03/2023

• Adjoints au Maire



PERMANENCES DU MAIRE



Samedi matin

de 9h à 12h • Hôtel de Ville



2^e et 4^e mardi du mois

de 19h à 20h • Allô M. Le Maire
au 0 800 09 16 00 (numéro gratuit)

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi *, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30

Jeudi : 9h30 - 19h

Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi

Tél. : 01 69 54 40 00 - www.savigny.org



Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Pompiers

112

numéro européen urgence



Pharmacies de garde

La liste est à retrouver sur l'application citoyenne



Pascal LEGRAND

Adjoint au Maire
délégué aux sports, à la jeunesse
et à la vie associative



Catherine CHEVALIER

Adjointe au Maire
déléguée au cadre de vie
et aux déplacements



Daniel GUETTO

Adjoint au Maire
délégué à l'urbanisme individuel,
au patrimoine et au devoir
de mémoire



Aurélie GUÉGUEN

Adjointe au Maire
déléguée à la santé, à la solidarité,
au bel âge et à l'habitat



Charles DARMON

Adjoint au Maire
délégué aux finances
et aux fonctions support



Sandrine VIEZZI

Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation,
à la réussite éducative
et au périscolaire



Mathieu FLOWER

Adjoint au Maire
délégué à la politique de la ville
et à la démocratie locale



Julie PLAZA

Adjointe au Maire
déléguée à la culture
et à l'évènementiel



Jean-Charles HENRY

Adjoint au Maire
délégué aux commerces et
au développement économique

Bien vivre à Savigny

Urgence climatique : quelles propositions pour notre ville ?

Nous ne pourrions pas nous adapter au changement climatique sans l'action des communes. Les orientations de la majorité municipale ne prenant pas assez en compte cette question du climat, nous avons proposé qu'une formation soit ouverte à tous les membres du conseil municipal sur les fondements scientifiques du dérèglement climatique. Cette formation, intitulée « Fresque du climat », a eu lieu en mars et a réuni une vingtaine d'élus de toutes tendances. Nous en avons retenu que **l'action face au changement climatique nécessite la modification de nos modes de production et de consommation mais aussi un changement de pratiques dans la vie quotidienne**. A l'échelle des communes, la plus proche des citoyens, on peut limiter nos émissions de gaz à effet de serre, faire évoluer les comportements individuels et mener des politiques locales efficaces pour gaspiller moins d'énergie, d'espace, de ressources naturelles.

La synthèse de huit ans de travaux des 93 scientifiques du GIEC publiée le 20 mars dernier confirme que le réchauffement va se poursuivre quoi qu'il arrive à court terme, de sorte que la limite de 1,5 °C de plus devrait être franchie au début des années 2030.

Notre collectivité doit donc se mobiliser tant pour limiter les consommations d'énergies fossiles que pour atténuer localement les effets désormais inévitables comme les canicules, épisodes orageux violents et la raréfaction de l'eau.

Le climat c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi, nous proposons la **création d'un comité consultatif** sur la base de l'article 29 du règlement du conseil municipal. Composé de membres du conseil municipal, de représentants d'associations locales et de citoyens particulièrement qualifiés ou concernés tant par la diminution des émissions de gaz à effet de serre que par notre adaptation aux conséquences du réchauffement climatique, ce comité pourrait avoir pour objectifs, dans le cadre des lois et règlements en vigueur par exemple :

- L'évaluation du bilan carbone de la ville et son suivi ;
- La planification des projets à mettre en œuvre pour diminuer l'empreinte carbone de la ville ;

Il pourrait recueillir toutes les contributions de nos concitoyens sur ce sujet et examiner les réalisations et projets des villes innovantes.

Les décisions prises aujourd'hui conditionnent le climat et l'environnement futur. Chaque jour et chaque action comptent : **mobilisons-nous !**

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR,
Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

Osons Savigny

Après de nombreuses années de dégradation de notre cadre de vie, les politiques publiques se sont dotées d'un outil pour la rénovation de nos territoires et de nos villes: Le PLUI.

Nous avons 4 ans pour le construire. Il doit répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain en matière d'environnement, logements, transports, commerces et services publics. Les erreurs du passé en matière d'urbanisme, doivent nous faire prendre conscience que nous ne devons pas passer à côté de ce rendez-vous citoyen.

Nous invitons les habitants à venir s'exprimer lors des concertations. Choisissons le Savigny dans lequel nous voulons vivre.

Aude Hernandez et Christophe-Reynald Michel.
Conseillers municipaux du groupe
"Osons Savigny".

Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

Bientôt une régie de l'eau potable à Savigny-sur-Orge ?

La gestion de l'eau a souvent été une gestion dogmatique et politique où le service rendu et la qualité de l'eau n'avaient que peu d'importance. **Face aux changements climatiques, à la crise énergétique et à la volonté des Elus de limiter la facture pour les usagers, les régies publiques se sont développées à grande vitesse durant la précédente décennie.**

Il existe aujourd'hui plus de 30 000 régies de l'eau en France. Près de chez nous, Viry-Chatillon, Grand Paris Sud (Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Grigny...) ou l'agglomération de Cœur Essonne (Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge entre autres) ont fait respectivement le choix de la régie publique en 2011, 2013 et 2017. Un choix qui n'est remis en cause par personne.

En effet, les missions d'une régie sont nombreuses : acheminement de l'eau potable jusque dans les foyers, collecte des eaux usées et pluviales, traitement des eaux collectées avant de les restituer dans leur environnement nature ou gestion de la relation avec les consommateurs.

Des missions qui ont un coût et ces dernières semaines, **les Saviniens se sont rendus compte que l'eau qu'ils consommaient avait un prix et un prix exorbitant même !** Les factures ont doublé voire triplé sans lien apparent avec une surconsommation ou des fuites. Une incompréhension qui ne peut rester sans réponse. Face aux mécontentements des habitants, M. le Maire a saisi les services de Suez pour faire toute la lumière sur cette hausse surprenante et injustifiée.

C'est avec Suez, en 2010, que la ville a conclu une délégation de service public pour la fourniture d'eau potable. A l'époque, les négociations avaient oublié 2 points essentiels : le prix de l'eau et l'entretien annuel des réseaux vieillissants.

Fort de 13 ans de retours d'expérience, la Ville a entamé, avec les services du Grand-Orly Seine Bièvre des études techniques et financières pour la **possible création d'une régie publique de l'eau** avec les villes de Morangis, Paray-Vieille-Poste et Villeneuve-Saint-Georges. **Une structure à taille humaine** qui aurait pour but d'offrir un service public de proximité efficace avec un **prix de l'eau négocié au plus juste**, une **exigence renouvelée sur la qualité de l'eau** fournie et un **plan ambitieux de renouvellement des canalisations de toute la commune.**

Avant le **1^{er} janvier 2025** (fin de la délégation de service public avec Suez), **le mode de gestion de l'eau de la ville changera et nous battons pour que le prix de votre eau soit le plus bas possible.** Comment expliquer qu'en 2022, le prix au m³ est de 2,73 euros HT alors que celui de la régie publique de Grand Paris Sud est de 1,1350 euros HT, des Lacs de l'Essonne (Viry-Chatillon) de 1,188 euros HT et de 1,31 euros HT à Cœur Essonne ? A titre de comparaison, les villes de Morangis et de Paray-Vieille-Poste payent leur eau à Suez 1,97 euros HT et 2,61 euros HT le m³. Comment ne pas s'émouvoir d'une telle différence de prix pour des territoires pourtant si proches des nôtres ? Savigny-sur-Orge aurait-elle été le dindon de la farce ? Nous ne pouvons nous y résoudre !

C'est donc avec ambition et exigence que nous abordons ces prochains mois. **Ambition** pour faire de Savigny-sur-Orge **une ville plus vertueuse en termes de consommation d'eau et de préservation de la ressource. Exigence** pour que chaque Savinien puisse avoir **accès à une eau d'une qualité irréprochable et moins chère !**



ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE

Fête de la nature

SAMEDI 20 MAI
10H-17H • PARC CHAMPAGNE

DIMANCHE 21 MAI
10H-12H30 • MARCHÉ D'AVOUT
9H30-12H30 • SERRES MUNICIPALES



EN PARTENARIAT AVEC

